



Le rapport de ponctualité pour le trafic intérieur voyageurs : janvier 2016

Ci-dessous, vous trouverez les principaux points des rapports de ponctualité placés mensuellement par le gestionnaire de l'infrastructure ferroviaire Infrabel et par l'opérateur ferroviaire SNCB sur leurs sites respectifs. L'information reprend notamment la ponctualité globale du trafic intérieur voyageurs, le nombre de connexions assurées, les trains supprimés et la répartition de la responsabilité des retards et trains supprimés.

Les rapports détaillés d'Infrabel et de la SNCB sont consultables respectivement via :

- http://www.infrabel.be/fr/A-propos-dinfrabel/ponctualite/rapports
- http://www.belgianrail.be/fr/corporate/entreprise/Ponctualite.aspx

1. Ponctualité globale trafic intérieur voyageurs SNCB

| | janvier 2015 | janvier 2016 |
|---------------------|--------------|--------------|
| Sans neutralisation | 90,4% | 89,9% |

Pour avoir une bonne image de la ponctualité globale, peu importe les causes, on regarde de préférence le chiffre de ponctualité 'sans neutralisation'. La neutralisation signifie qu'il n'est pas tenu compte des retards dus à des causes externes et aux grands travaux d'infrastructure (RER, etc.).

2. Ponctualité globale trafic intérieur voyageurs SNCB (year to date)

| | Year to date 2015 | Year to date 2016 |
|---------------------|-------------------|-------------------|
| Sans neutralisation | 90,4% | 89,9% |

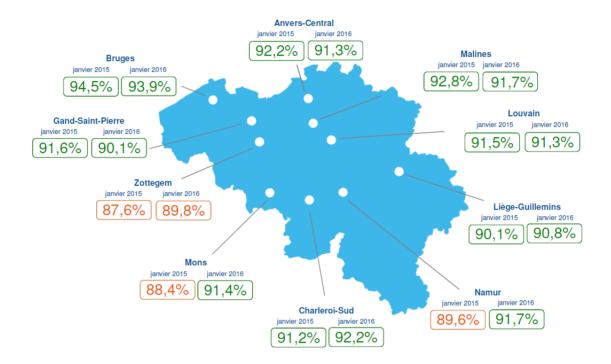
La ponctualité du trafic ferroviaire intérieur est mesurée à la gare finale et – si le train roule dans la jonction bruxelloise Nord-Midi – dans la première gare de la jonction Nord-Midi sur son trajet. La ponctualité d'un train en provenance d'Ostende direction Eupen est donc mesurée à Bruxelles-Midi et Eupen. Si le train a 6 minutes ou plus de retard, il est considéré comme non ponctuel.

Le chiffre de ponctualité général représente donc le pourcentage des trains qui ont moins de 6 minutes de retard à leur destination finale et – si d'application – dans la première gare de la jonction Nord-Midi sur leur trajet.





3. Correspondances assurées trafic intérieur des voyageurs SNCB (10 gares de correspondance en dehors de Bruxelles)

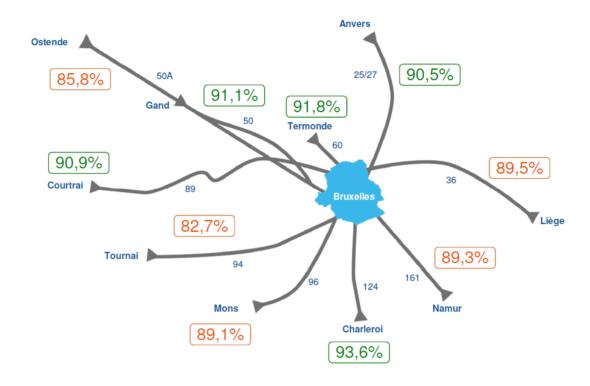


Dans les 10 principales gares de correspondances du pays, on calcule combien de correspondances ont été effectivement effectuées (avec un temps de correspondance de minimum 3 minutes et maximum 20 minutes).





4. Ponctualité globale des 10 grandes lignes à l'arrivée à Bruxelles



5. Nombre de trains supprimés

| | janvier 2015 | janvier 2016 |
|---------------------------------------|--------------|--------------|
| Nombre de trains supprimés | 1.477 | 6.364 |
| Pourcentage du nombre total de trains | 1,4% | 6,4% |

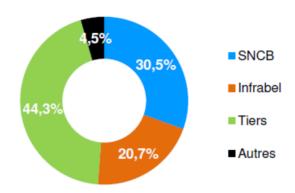
Les trains supprimés (pas partis ou limités à une partie de son voyage) ne sont pas repris dans les chiffres de ponctualité mais comptabilisés à part, ensemble avec les raisons de leur suppression.



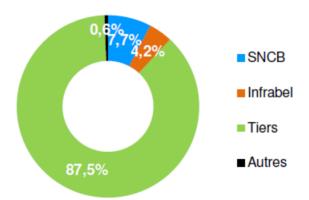


6. Responsabilité des retards et trains supprimés trafic intérieur SNCB

Responsabilité dans les retards



Responsabilité dans les suppressions de trains







7. Les incidents principaux avec impact sur le réseau belge

Ci-dessous, vous trouverez les principaux incidents qui ont causé des importants retards sur le réseau ferroviaire belge.

- Inondation sur la ligne 25 à Kontich du 15 au 17/01 (12.923 minutes de retard)
- Grève annoncée les 6 et 7/01 (12.719 minutes de retard)
- Avarie à la caténaire sur la ligne 36 par l'endommagement de câbles haute tension Elia
 Landen le 27/01 (3.813 minutes de retard)
- Branches dans la caténaire suite tempête sur la ligne 26 à Boondaal le 15/01 (2.349 minutes de retard)
- Heurt d'un camion de pompier sur un passage à niveau sur la ligne 15 à Lier les 15 et 16/01 (2.033 minutes de retard)

8. Cas particuliers

La grève annoncée des 6 et 7 janvier est responsable de la suppression d'un total de 5.053 trains.